

COHABITER, POURQUOI, COMMENT ?

UNE SOCIOLOGUE ET UN ARCHITECTE ONT ENQUÊTÉ

Christel Leca

2018



Monique Eleb et Sabri Bendimerad me reçoivent dans le bureau parisien de Monique, situé dans un immeuble haussmannien égayé par la lumière naissante du printemps. À peine avons-nous commencé l'interview que la sonnette retentit : « *c'est le livre !* » s'exclament-ils de concert. Ils attendent en effet, avec une impatience non dissimulée, les exemplaires de leur ouvrage tout juste sorti des presses des éditions Mardaga : « Ensemble et séparément, des lieux pour cohabiter »¹, objet de notre rencontre. Le fruit de leur enquête débutée en 2011 sur un panel de cohabitations – de Genève à Nagoya en passant par New-York, Montréal, Montreuil, Paris, Moul, Nantes, Mulhouse ou Rambouillet, à la campagne ou en ville, de 9 à 90 ans – constitue, sinon un échantillon représentatif, du moins un tour d'horizon d'expériences actuelles, innovantes ou classiques, de la colocation étudiante à l'habitat participatif retraité, de la communauté choisie à la collectivité imposée. Égalité, équité, don, contre-don et médiation sont au cœur de notre entretien.

1 Lire aussi le chantier de recherche Leroy Merlin Source, publié en 2015, préfiguration de l'ouvrage : « Ensemble mais séparément, les lieux de la cohabitation » (en partenariat avec Agirc-Arrco).



ENSEMBLE ET SÉPARÉMENT DES LIEUX POUR HABITER

Ed. Mardaga

« Vivre avec un tiers, sans lien amoureux, est inhabituel et implique de trouver un modus vivendi, la "bonne distance", la "familiarité sans intrusion". Des propositions spatiales spécifiques, qui réinterrogent aussi la manière de concevoir le logement contemporain, doivent être mises en place. À côté de l'aménagement bricolé dans un logement existant, des lieux pensés pour organiser la cohabitation sont apparus ces dernières années. Quelles sont leurs caractéristiques ? Comment les habitants de tous âges s'y adaptent-ils ? Quels modes de vie inventent-ils ? Quelles valeurs partagent-ils ? Pour répondre à ces nouvelles pratiques de vie, des solutions spatiales où l'intimité est protégée et les lieux de rencontre bien pensés sont imaginées. Les entretiens avec les cohabitants, l'observation des lieux, les photographies et les "relevés de plans habités" permettent de comprendre la réception de dispositifs encore expérimentaux, mais aussi d'évaluer l'évolution des mœurs et des modes de vie qu'ils soutiennent. »

Extrait de la quatrième de couverture.

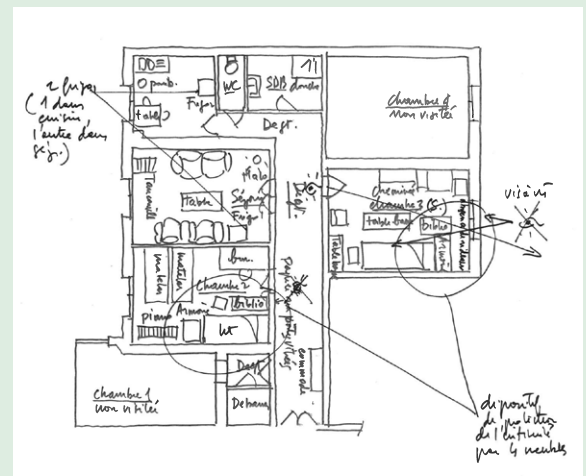
Tous deux chercheurs au laboratoire Architecture, culture et société XIX^e-XXI^e siècle de l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Monique Eleb et Sabri Bendimérad ont travaillé ensemble en 2009 en tant que commissaires scientifiques d'une exposition fondée sur une recherche commanditée par l'Ordre des architectes sur l'histoire du logement collectif en Île-de-France, et étaient tous deux membres du conseil de l'Atelier international du Grand Paris. Correspondants de Leroy Merlin Source dans deux groupes de travail différents (Usages et façons d'habiter pour l'une, Habitat, environnement et santé pour l'autre), ils ont choisi de travailler ensemble sur les lieux de la cohabitation en 2011.

RÉINTERROGER LA QUESTION DU LOGEMENT

Un travail de longue haleine et un sujet sur lequel Monique Eleb s'est penchée très tôt dans sa carrière de sociologue. « J'ai commencé à travailler juste après mai 1968, à une époque qui a vu fleurir de nombreuses expériences de cohabitation. Je me suis intéressée aux travaux de Jacques Bon, avec notamment l'habitat autogéré de Meudon, mais aussi à ceux de nombreux architectes qui construisaient des projets collaboratifs. J'enseignais à Genève, où mes étudiants étaient quasiment tous en colocation. Cette pratique est très banale dans cette ville. J'ai fait de nombreuses conférences sur le thème qui a toujours été au cœur de ma perception des mutations sociales, mais je n'avais jamais enquêté en profondeur, comme nous venons de le faire », raconte la sociologue. « J'ai trouvé passionnant de m'associer à Monique sur cette question qui réinterroge de façon originale la problématique du logement en général, à un moment où l'on parlait beaucoup de normes, de performances, de surfaces des logements », ajoute en écho l'architecte, dont les confrères, de son point de vue, pourraient s'emparer des questions d'habitat partagé. « Elles permettent de prendre un peu de distance avec la technique, de réévaluer ce qu'habiter ensemble veut dire, c'est très stimulant ». « J'ai toujours aimé les équipes architecte-sociologue », complète Monique. « Ce sont des métiers et des points de vue très complémentaires : l'habitat, ce sont des gens et des lieux. Il y a une véritable logique à associer nos compétences ».

La cohabitation a toujours existé en Europe mais elle réémerge aujourd'hui du point de vue des deux chercheurs. « Dans l'espace rural, il était courant de voir réunies sous un même toit plusieurs générations qui avaient une activité économique commune. Le béguinage, ces groupes de femmes veuves ou célibataires qui faisaient le choix de vivre entre elles, est une forme de cohabitation qui s'est pratiquée dès le Moyen-Âge », explique la sociologue. « La forme architecturale de ces habitations est intéressante : en U avec un jardin au milieu. La cohabitation a produit une architecture particulière », complète l'architecte, dont les croquis émaillent tous les chapitres du livre. « Quand nous avons commencé à travailler sur le sujet, vers 2011, la cohabitation était perçue comme un truc d'étudiants, même si cette forme de cohabitation, dont nous ne voulions pas uniquement traiter, s'était ouverte à d'autres catégories de populations après la Loi Boutin-Mole puis la loi Alur », explique Monique, à propos de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009, qui a notamment permis aux bailleurs sociaux de louer à plusieurs personnes n'ayant pas de lien familial un même logement. « Nous avons cependant trouvé un exemple de bailleur social ayant pensé un immeuble pour une cohabitation intergénérationnelle dès 2003 : Mulhouse Habitat », complète Sabri. « L'architecte, Roland Spitz, a imaginé un espace interstitiel vitré entre deux appartements distincts ayant leur propre entrée, favorisant à la fois la relation et l'intimité entre grands-parents et petits-enfants. »

UNE PRATIQUE QUI RÉÉMERGE



DES RELEVÉS DE PLAN HABITÉ PONCTUENT LE LIVRE, AINSI QUE DE NOMBREUSES PHOTOS ET PLANS

Les appartements haussmanniens – comme ici le cinq-pièces et le six-pièces de l'immeuble avec appartements pour colocataires étudiants, boulevard de Port-Royal à Paris – sont assez propices à la cohabitation avec leur disposition en enfilade le long d'un couloir.

M.o. RIVP, gestionnaire Le Richemont,
document des auteurs extrait du livre, page 25.

DES TERRAINS TRÈS VARIÉS, DES SITUATIONS COMPLEXES

« Nous avons choisi des terrains très variés, au fur et à mesure de notre enquête, alors que nous appréhendions une situation très touffue, foisonnante et parfois confuse », poursuit la sociologue, évoquant les huit cohabitations étudiées en profondeur, de la classique colocation étudiante – mais là aussi les situations diffèrent d'un lieu à l'autre – aux cohabitations de personnes âgées qui ont fait le choix militant ou non de vivre en collectivité, jusqu'aux collectivités intergénérationnelles. « Nous avons eu la chance de rencontrer un groupe de quinquagénaires qui vivent ensemble depuis 25 ans. Ils ont beaucoup réfléchi, tâtonné puis décidé de règles de vie commune et nous ont aidés à évoluer dans la compréhension de la question », et notamment des écueils à éviter pour que l'expérience ne tourne pas au fiasco.

PENSER EN AMONT DES PRINCIPES DE VIE COMMUNE

La question des règles de vie est fondamentale pour les deux chercheurs. « Quand cela ne fonctionne pas, c'est qu'elles n'ont pas été pensées. Il est naïf de croire que tout va bien marcher parce que l'on est entre personnes de bonne volonté : la civilité, la façon dont on gère l'espace commun, les tâches ménagères, etc. doivent être partagées, même si les règles peuvent évoluer. Or, c'est compliqué : tout le monde n'a pas la même notion du rangement ou une résistance identique au désordre, par exemple. »

Quitte à les remettre en cause d'un commun accord, ces règles de vie – plus qu'un règlement, même si cela revient au même – permettent de partir sur des bases équitables. Équité, le mot est lancé : autre fondement. « La cohabitation part du principe que l'on est tous égaux et que l'on doit tous être logés à la même enseigne. » Or, c'est difficile, voire impossible. Il y a toujours une chambre mieux éclairée ou mieux disposée qu'une autre. Il y a toujours des moyens financiers plus élevés que d'autres. Ainsi, les quinquagénaires, qui avaient décidé de participer à la même hauteur aux frais communs, ont dû changer leur fusil d'épaule et indexer cette participation aux revenus de chacun quand une des cohabitantes a vu son niveau de vie baisser.



LA MAISON DES BABAYAGAS, MONTREUIL-SOUS-BOIS

« Dans notre corpus, la Maison des Babayagas occupe une place particulière, car nous avons dû mener une sorte d'analyse institutionnelle devant la complexité de sa création, pensée il y a presque vingt ans par des militantes féministes qui voulaient changer la face de la vieillesse et proposer une alternative recevable aux maisons de retraite. (...) Le projet est autant politique que culturel et social, car il s'agit de loger des femmes aux faibles revenus mais aussi d'accueillir et de participer à des activités de formation. (...) Certains seraient tentés de réduire l'expérience des Babayagas à une association visant à créer un habitat groupé participatif. Mais elles se sont regroupées car elles sont "militantes pour bien vieillir ensemble" et se sont battues pour que leur maison relève de l'habitat social. (...) La Maison des Babayagas, habitée depuis août 2013, est aujourd'hui un bâtiment, mais avant de le devenir, l'idée a germé dans la tête d'une vingtaine de militantes. »

Extrait, pages 94 à 96.

DE L'IMPORTANCE DE LA MÉDIATION

Si les « quinquas » ont réglé la question eux-mêmes, grâce à leur longue expérience de vie commune, les conflits peuvent devenir insolubles. Monique et Sabri ont ainsi été sollicités par une locataire en tant que médiateurs auprès du bailleur pour régler un conflit qui prenait des proportions importantes dans l'un des logements qu'ils étudiaient. Ils ont bien entendu refusé, mais en ont tiré une leçon que beaucoup des expériences qu'ils ont étudiées rappellent : le besoin de médiation. Il faut un tiers susceptible de régler les conflits, surtout quand la cohabitation n'est pas un choix militant. Même si la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille dans un habitat construit de façon participative par les propriétaires ou chez les Babayagas, retraitées montreuilloises qui ont choisi de vivre ensemble. Or, cette nécessité de médiation commence tout juste à voir le jour dans l'esprit des bailleurs ou des institutions porteurs de projets cohabitationnels, et elle est souvent prise en charge par l'architecte, pas souvent armé et toujours absent une fois le projet achevé. Un tiers médiateur est impératif, à long terme, dans les expériences où les habitants n'ont pas choisi de partager des espaces communs, comme dans le Papy Loft de Moulthou (Calvados), un ensemble de dix pavillons sociaux particuliers organisés en U autour d'un jardin.

PARTAGER LA VIE ET L'ESPACE, TOUT UN ART

Car la vie commune a ses déceptions, elle qui est parée de vertus sociabilisantes, elle qui est censée incarner la solidarité et le partage. Ces vertus sur lesquelles les cohabitants misent souvent pour lutter contre la solitude, en plus de faire les économies d'échelle que le système permet, et qui est au cœur de son développement récent. Cependant, rappelle la sociologue, « *il faut donner et recevoir. Tout le monde n'a pas appris à le faire. Il ne suffit pas de programmer le partage pour qu'il se fasse* ». « *Tout comme il ne suffit pas de programmer des espaces collectifs pour qu'ils servent en commun* », ajoute l'architecte, rappelant la nécessaire flexibilité des architectures conçues pour la cohabitation. « *Une flexibilité délicate pour les maîtres d'ouvrages. Il leur est compliqué de créer des espaces sans savoir s'ils vont fonctionner en permanence ou des appartements parfois vacants du fait du turnover. Certains pensent réversibilité en organisant des appartements habitables par une famille ou des colocataires. Il existe aussi une architecture plus pérenne qui distribue les espaces d'une autre manière, où les espaces communs ne sont pas adjoints, mais fabriquent le tout, comme sur le modèle de la cour commune. Des systèmes de plateaux comprennent également les appartements dans un espace plus vaste.* »

L'architecte et la sociologue ont ainsi mis en couverture de leur livre une maquette qui représente à leurs yeux ce que pourrait constituer une architecture intérieure idéale de cohabitation. Quant à la sonnette annonciatrice de la bonne nouvelle, ce sera une fausse joie : les exemplaires n'arriveront que le lendemain de ma visite.

Christel Leca



ENSEMBLE ET SÉPARÉMENT DES LIEUX POUR HABITER

Éditions Mardaga

Crédit photos : pages 1 © C. Leca / pages suivantes © S. Bendimérad

www.leroymerlinsource.fr

contact.leroymerlinsource@leroymerlin.fr

[@LM_Source](https://twitter.com/LM_Source)